



ville de BASSE-TERRE

Magazine d'informations
municipales



Édition
2022



Bienvenue sur www.ville-basseterre.fr



1 Place des esclaves 97100 Basse-Terre
0690 80 34 74



#TastetheLEGEND

FLASHEZ-MOI
TOUT BASSE-TERRE
SUR VOTRE MOBILE
www.ville-basserterre.fr



Sommaire

➔ **Édito** du Maire
page 3

➔	Une nouvelle équipe municipale pour un nouvel élan	04
	Un nouvel organigramme pour plus d'efficacité et de cohérence dans l'action municipale.....	04
	La Ville de Basse-Terre à vos côtés : contactez les services municipaux.....	06
➔	Grands projets	08
	Le programme «Action Cœur de Ville» : un nouveau souffle pour le centre de Basse-Terre.....	08
	La Convention Territoriale Globale : un partenariat au service des familles.....	10
	Le Contrat de Redressement en Outre-Mer : Basse-Terre sur la voie de la bonne gestion financière.....	11
➔	Éducation et Petite enfance	12
	Unité autisme et Très Petite Section Maternelle : un accompagnement fort dès la petite enfance.....	12
	L'opération Un fruit au goûter : la production locale au service de l'alimentation des plus jeunes.....	12
	Le nouveau visage de l'école maternelle Laure Abel au Carmel.....	13
➔	Environnement et cadre de vie	14
	La ville de Basse-Terre, partenaire privilégiée du Parc National de Guadeloupe.....	14
	La brigade de l'environnement, un outil au service de l'amélioration du cadre de vie.....	15
	Bastè an nou bèl, des citoyens engagés pour l'amélioration du cadre de vie.....	15
	Lutte contre la prolifération des véhicules hors d'usage.....	16
	Sensibilisation au tri sélectif et au compostage.....	16
➔	Solidarité	17
	Le Centre d'Action Sociale, comment ça marche ?.....	17
	Le Centre d'Action Sociale, au cœur de l'action sociale.....	18
➔	Culture et patrimoine	20
	La Maison du Patrimoine, culture et patrimoine au cœur de Basse-Terre.....	20
	À la (re)Découverte de Basse-Terre, ville d'art et d'histoire.....	21
	L'auditorium Jérôme Cléry : une saison 2020-2021 hors du commun.....	23
➔	Santé-vous bien à Basse-Terre	24
	La ville de Basse-Terre offre son soutien à l'Établissement Français du Sang.....	24
	Besoin d'un dépistage COVID 19 ? Optez pour le Labo itinérant.....	25
	La municipalité mobilisée contre le COVID-19 au centre de vaccination du Carmel.....	26
➔	La parole à l'opposition	28





TOUS CORPS DE MÉTIERS

FERRONNERIE • MENUISERIE
DÉMÉNAGEMENT • ESPACE VERT
SERRURERIE • MAÇONNERIE



N° SIRET : 895 310 738 00011 - APE : 4120B

RIVIÈRE DES PÈRES
97100 BASSE-TERRE

0690 284 828 - 0690 364 487
sats971@hotmail.com

Cuisine raffinée et cadre exceptionnel
Restaurant à Basse-Terre

Carte et suggestions du chef & plats à emporter
Du mardi au samedi les midis
Du mercredi au samedi les soirs

Contactez-nous :
Tel. : +590 (0)5 90.81.73.69
+590 (0)6 90.62.26.51
restaurant@habitationdesmarests.com

Habitation Desmarests, route de l'ancienne distillerie
Desmarests, 97100 Basse-Terre

L'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

HOTEL
SAINT-GEORGES
PISCINE, RELAXATION, SPORT ET ÉVÈNEMENTS

Se ressourcer au cœur de la nature
Hôtel 3* à Saint-Claude

Chambres à partir de 73 €
et de nombreuses formules disponibles
à découvrir sur notre site

Contactez-nous :
Tel. : +590 (0)4 90.44.63.63
contact@hotelsaintgeorges.gp
https://hotelsaintgeorges.gp/

189 rue Gratien Pariset
97120 Saint-Claude

L'année 2021 achevée, une nouvelle année 2022 commence, nous offrant de nouveaux horizons.

Ce bulletin municipal est le premier du genre depuis que la nouvelle équipe municipale est à la gouvernance de notre chef-lieu.

C'est l'occasion de tirer un premier bilan de cette année écoulée, de se projeter et d'évoquer l'avenir de la ville de Basse-Terre.

Notre projet de mandat, conçu dans l'intérêt de nos administrés et de la Ville de Basse-Terre, s'articule autour de 5 priorités :

1. Faire de Basse-Terre une ville attractive en soignant notre environnement et notre cadre de vie et en soutenant l'attractivité des commerces et du centre-ville, en associant les citoyens
2. Accompagner la réussite éducative, la jeunesse et les familles, et faire vivre les solidarités intergénérationnelles et citoyennes
3. Valoriser notre richesse patrimoniale, culturelle, artistique sportive, de loisirs et accompagner la vie associative
4. Moderniser et valoriser notre administration et assurer à nos administrés un service de proximité, de qualité et performant
5. Contribuer à faire reconnaître la singularité et la richesse de notre commune dans l'espace communautaire et réaffirmer sa place de ville capitale de la Basse-Terre

Il me plaît de rappeler que moderniser et valoriser notre administration fait partie de nos priorités, car elle joue un rôle essentiel dans le rayonnement de Basse-Terre. Une réorganisation des services et de l'administration s'imposait pour mieux servir les administrés. Les **élus et la direction ont donc refondé l'organigramme** après un long travail de concertation avec les agents. Un nouvel organigramme comprenant 4 directions, qui coordonnent des services et cellules, a été validé par le conseil municipal. Je reste intimement persuadé que nous pourrons nous appuyer sur les compétences et sur le potentiel des agents de la ville de Basse-Terre.

Le projet **Action Cœur de Ville** constitue également un chantier capital pour notre ville. Ce projet vise à améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et à conforter leur rôle moteur dans le développement du territoire. Il offre un cadre de collaboration entre différents partenaires et comporte plusieurs volets dont l'habitat, le développement économique et commercial, l'accessibilité, le patrimoine et l'espace public. L'une de nos premières missions a été de revisiter entièrement ce programme, qui est à présent définitivement signé avec les partenaires.

Comme nous l'avions annoncé avant notre prise de fonction, et comme l'indiquait un rapport de l'Agence Française de Développement, nous héritons d'une **situation financière singulièrement dégradée**. En effet, à notre prise de fonctions, nos dettes envers 285 créanciers s'élevaient à 10 M€. Cette situation impacte fortement les prestataires de la collectivité et fait peser un risque de retrait de ces derniers ainsi qu'un surcoût lié au paiement d'intérêts moratoires. L'une de nos priorités a donc été de diminuer ces dettes de façon significative, comme l'indiquent les chiffres ci-dessous :

Dette fournisseur de la Ville de Basse-Terre		
Au 31/12/2019	Au 31/12/2020	Au 28/10/2021
10 774 269,42 €	7 245 005,56 €	5 912 813,61 €

La signature du **Contrat de Redressement en Outre-mer (COROM)** avec l'Etat aura entre autres comme corollaire une subvention exceptionnelle de plus de 840 000 € par an sur 3 ans, qui nous aidera à payer les factures de nos fournisseurs. Grâce au travail de qualité fourni par l'équipe que je félicite au passage (la DGS, Directrice Générale des Services et le DAF, Directeur des Affaires Financiers), nous bénéficierons cette année d'un bonus de 210 000 €, portant le montant total de la subvention à 1 050 000 €.

Malgré une année 2020 marquée par la pandémie du COVID-19 et par ses conséquences à la fois humaines, économiques et sociales, la municipalité a, grâce à ses agents, fait face. Dès février 2021, nous avons mis en place un centre de vaccination éphémère au Carmel afin de porter notre contribution à la lutte contre cette pandémie. Nous avons également souhaité offrir à la population les moyens de se faire dépister gratuitement grâce aux laboratoires itinérants.

Nous avons **surmonté un conflit social** qui a impacté toutes les communes de la Guadeloupe pendant 4 mois. J'ai alors eu la lourde tâche de faire partie des 4 maires « médiateurs » ayant participé aux négociations qui ont permis de mettre fin à la grève.

En tant que membre de la Communauté Grand Sud Caraïbe, nous avons également dû faire face aux conséquences de sa situation financière. Les difficultés rencontrées par la communauté d'agglomération dans la gestion de ses domaines de compétence (l'eau, l'assainissement et la gestion des déchets) a en effet des répercussions considérables sur le chef-lieu.

Je reste néanmoins confiant en l'avenir. Un vrai challenge nous attend : faire de Basse-Terre une ville capitale attractive et améliorer le cadre de vie de ses habitants. C'est ensemble que nous relèverons ce challenge. Il faut combattre le déséquilibre qui s'est instauré sur le territoire depuis plusieurs années avec fermeté et conviction.

Nous avons de beaux projets pour Basse-Terre. Certains, tels que la réhabilitation de la Maison Liensol ou le réaménagement de la Rue de la République, démarreront dès le premier semestre 2022. Le sport et l'animation des quartiers ne seront pas négligés : nous tenons à la reconstruction du centre Mahatma Gandhi et à la remise en service du stade de football de Rivières des Pères pour le début de saison. Le projet Sportons-nous bien dans nos quartiers touchera également le Carmel, Rivières des Pères et les Mornes. Soucieux de contribuer au développement de la culture dans notre ville, nous ouvrirons une maison de la musique.

Je crois en ma ville, je crois en Basse-Terre, et nous avons les équipes nécessaires (élus, administration) pour relever ce défi et REBATIR Basse-Terre. Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et nous vous adressons à tous nos meilleurs vœux pour 2022.

André ATALLAH

Maire de Basse-Terre



Une nouvelle équipe municipale

Un nouvel organigramme pour plus d'efficacité

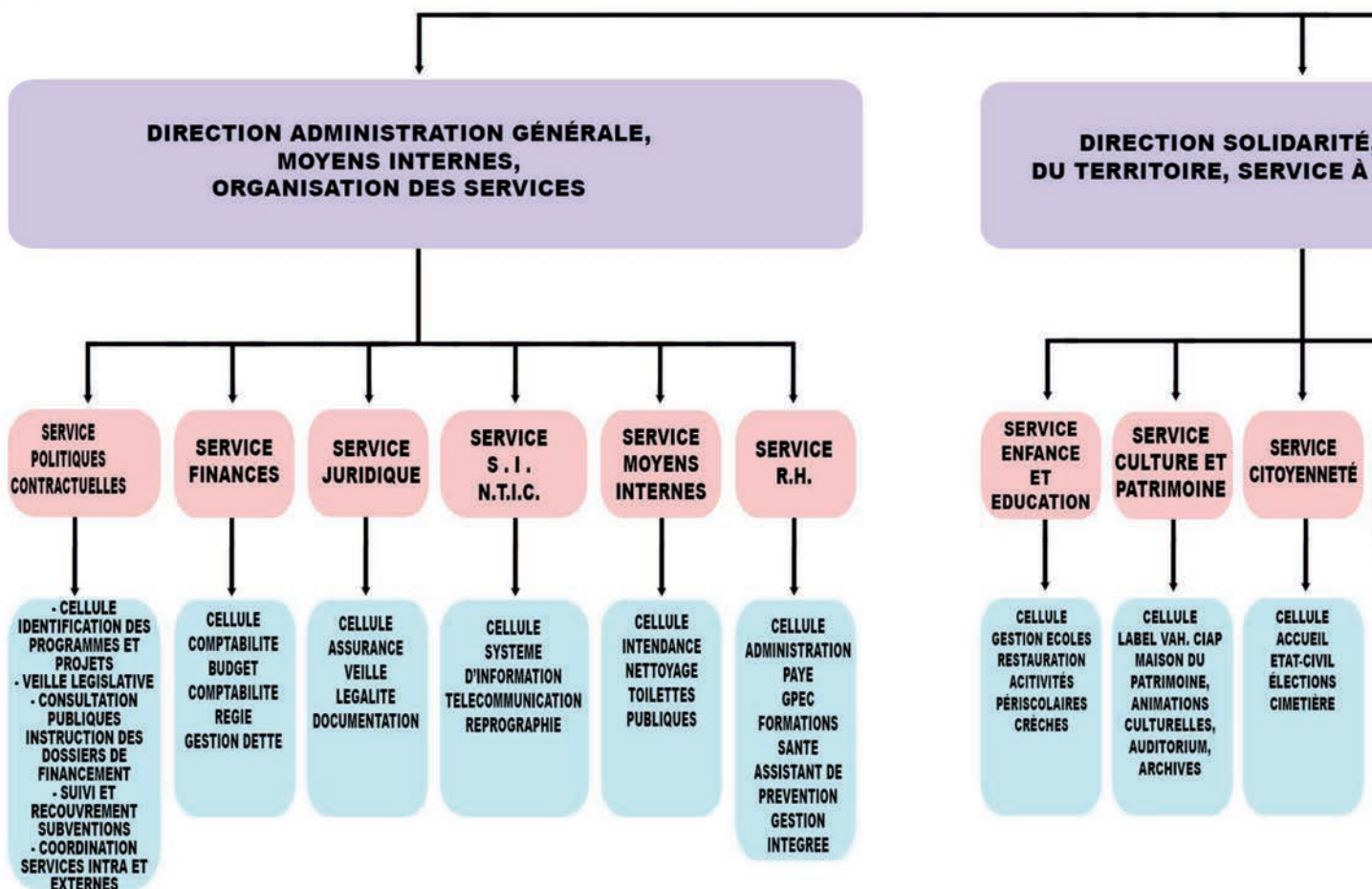
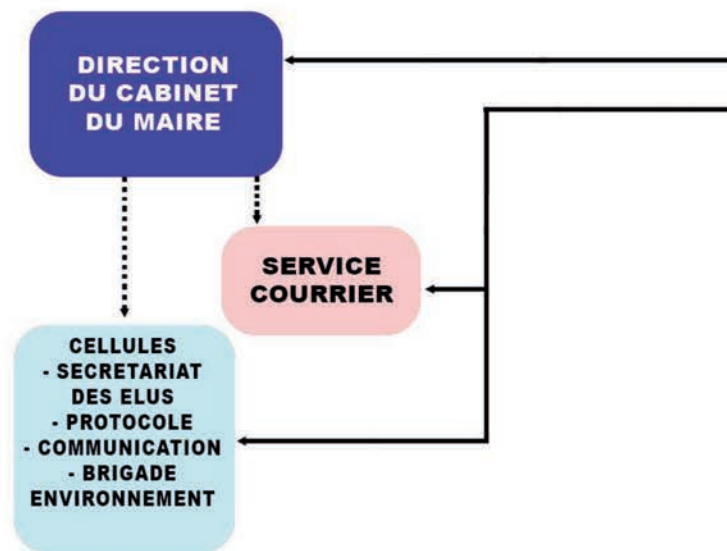
et de cohérence dans l'action municipale.

Pour mener à bien son projet municipal, la nouvelle équipe menée par André ATALLAH a souhaité refondre l'organigramme de la collectivité.

Cette nouvelle organisation administrative poursuit plusieurs objectifs :

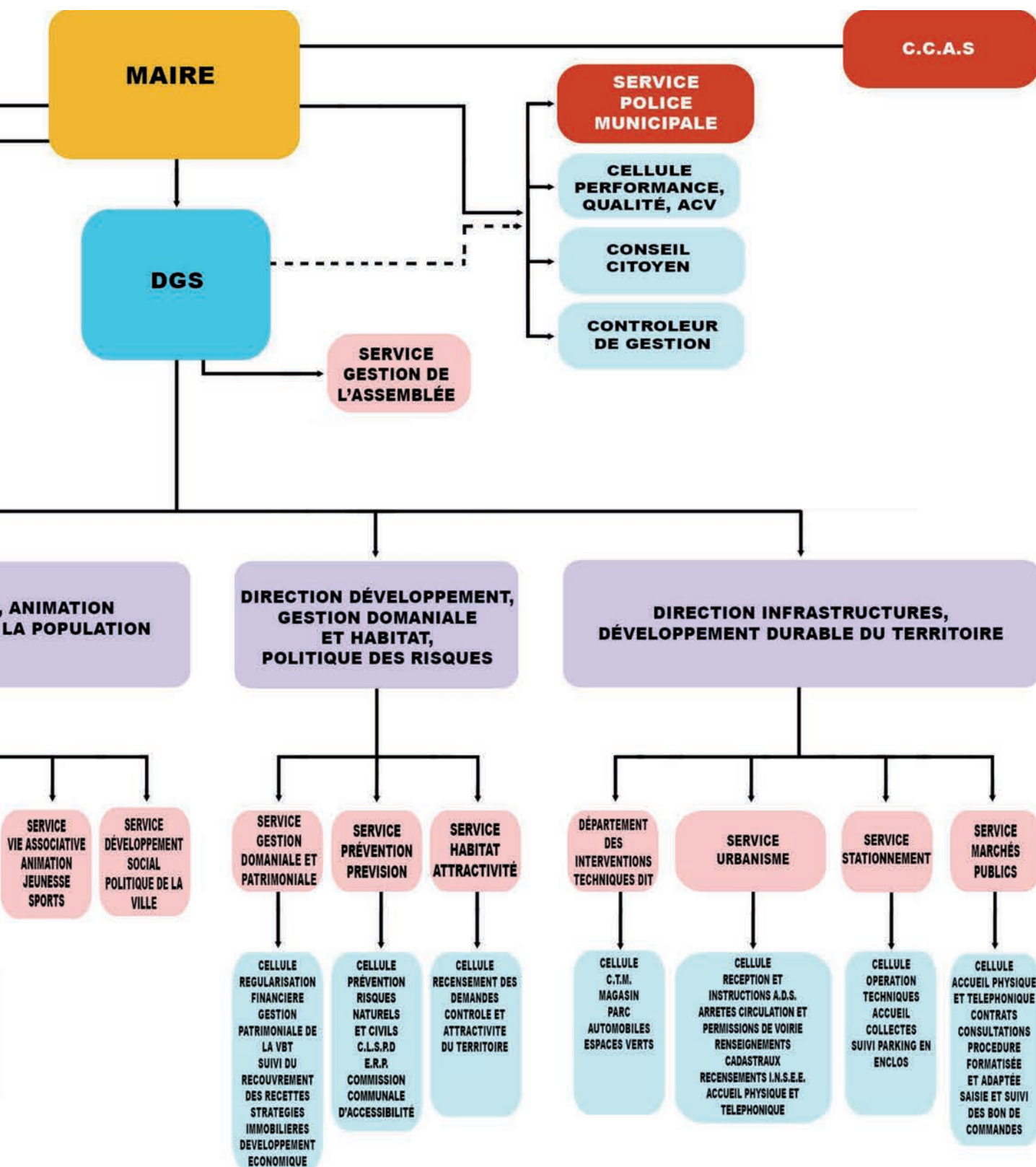
- Restaurer la solidarité, la confiance, la cohésion des équipes,
- Permettre le retour de la valeur Travail au centre de l'action de l'administration,
- Mettre la notion de service public au cœur des missions de la collectivité.

Ce nouvel organigramme, fruit d'une collaboration de plusieurs semaines entre le Maire et les services, reflète la recherche d'efficacité (illustrée notamment par la création d'une cellule Performance et qualité) et de cohérence (comme en témoigne le regroupement des services des Affaires scolaires et de la Petite Enfance). L'accent sera également mis sur la formation des agents et sur leur mobilité interne, de façon à augmenter leur performance et leur satisfaction tout en réduisant les coûts liés aux recrutements externes.





Organigramme de la collectivité de Basse-Terre





Une nouvelle équipe municipale

La Ville de Basse-Terre à vos côtés :
contactez les services municipaux

➤ LES SERVICES OU CELLULES RELIÉS AU MAIRE

■ SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE

36, Rue Baudot
97100 BASSE-TERRE
Tél: 0590 81 11 62

■ SERVICE DU CCAS

9, Rue Bébien
97100 BASSE-TERRE
Tél: 0590 32 36 74
Mail: ccas.basseterre@orange.fr

■ CELLULE ACV

(Action cœur de ville)
Hôtel de ville
Rue du Cours Nolivos
97100 BASSE-TERRE
Tél: 0590 80 56 73 /
0590 80 56 42

■ CELLULE COMMUNICATION

Hôtel de ville
Rue du Cours Nolivos
97100 BASSE-TERRE
Tél: 0590 80 56 91
Mail: k.valton@ville-basseterre.fr

➤ DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

■ ADMINISTRATION DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Hôtel de ville
Rue du Cours Nolivos
97100 BASSE-TERRE
Tél: 0590 80 56 25

➤ DIRECTION ADMINISTRATION GÉNÉRALE, MOYENS INTERNES, ORGANISATION DES SERVICES

■ SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Hôtel de ville
Rue du Cours Nolivos
97100 BASSE-TERRE
Tél: 0590 80 56 14
Mail: drh@ville-basseterre.fr

■ SERVICE DES FINANCES

Hôtel de ville
Rue du Cours Nolivos
97100 BASSE-TERRE
Tél: 0590 80 56 12

■ SERVICE JURIDIQUE

Auditorium - Rez-de-chaussée
Rue du Cours Nolivos
97100 BASSE-TERRE
Tél: 0590 80 56 96

■ SERVICE MOYENS INTERNES

Hôtel de ville
Rue du Cours Nolivos
97100 BASSE-TERRE
Tél: 0590 80 56 56

➤ DIRECTION SOLIDARITÉ, ANIMATION DU TERRITOIRE, SERVICE À LA POPULATION

■ SERVICE ENFANCE ET ÉDUCATION

Annexe Mairie
Rue Clovis RENAISSON
Rivière des Pères
97100 BASSE-TERRE
Tél: 0590 98 43 38

■ STRUCTURES PÉRIPHÉRIQUES – CRÈCHES MUNICIPALES

CRÈCHE DE PETIT-PARIS

Rue du château d'eau
Petit-Paris
97100 Basse-Terre
Tél: 0590 81 01 55

CRÈCHE DE RIVIÈRE DES PÈRES

Rue Jean Jaurès
97100 BASSE-TERRE
Tél: 0590 81 15 33

■ STRUCTURES PÉRIPHÉRIQUES – ÉCOLES MATERNELLES

MATERNELLE LAURE ABEL

Place des Carmes
97100 BASSE-TERRE
Tél: 0590 81 13 65

MATERNELLE CHEVALIER SAINT-GEORGES

Rue du Chevalier Saint-Georges
97100 BASSE-TERRE
Tél: 0590 81 04 80

MATERNELLE PETIT-PARIS

Rue Gaston Michineau
97100 BASSE-TERRE
Tél: 0590 81 16 44

MATERNELLE RIVIÈRE DES PÈRES

Rue Robert Pentier
97100 BASSE-TERRE
Tél: 0590 81 15 72

■ STRUCTURES PÉRIPHÉRIQUES – ÉCOLES PRIMAIRES

PRIMAIRE MÉLANIE MILLY

Rue Robert Francillette
Circonvallation
97100 BASSE-TERRE
Tél: 0590 81 16 89

PRIMAIRE GASTON MICHINEAU

Rue Gaston Michineau
Petit-Paris
97100 BASSE-TERRE
Tél: 0590 81 15 93

PRIMAIRE AIMÉE RENIA

Rue Clovis Renaison
Rivière des Pères
97100 BASSE-TERRE
Tél: 0590 81 16 96

■ SERVICE CULTURE ET PATRIMOINE

Cellules délocalisées sur
plusieurs sites

CELLULE LABEL VAH

(Ville d'Art et d'Histoire)
Auditorium – Rez-de-chaussée
Rue du Cours Nolivos
97100 BASSE-TERRE
Tél: 0590 80 56 25

CELLULE DU PATRIMOINE, DES ANIMATIONS CULTURELLES ET DU SPECTACLE VIVANT

24, rue Baudot
97100 BASSE-TERRE
Tél: 0590 80 88 70

CELLULE AUDITORIUM

Auditorium - 1^{er} étage
Rue du Cours Nolivos
97100 BASSE-TERRE
Tél: 0590 80 56 51

ARCHIVES

Auditorium - 1^{er} étage
Rue du Cours Nolivos
97100 BASSE-TERRE
Tél: 0590 80 56 00

■ SERVICE CITOYENNETÉ

Hôtel de ville
Rue du Cours Nolivos
97100 BASSE-TERRE
Tél: 0590 80 56 56

CELLULE ACCUEIL/STANDARD

ÉTAT-CIVIL

CIMETIÈRE

Rue Denis MICHAUX
97100 BASSE-TERRE

CELLULE ÉLECTIONS/ RECENSEMENT

Hôtel de ville
Rue du Cours Nolivos
97100 BASSE-TERRE
Tél: 0590 80 56 94

■ SERVICE VIE ASSOCIATIVE ANIMATION JEUNESSE SPORTS CENTRE DE LOISIRS

Auditorium - 1^{er} étage
Rue du Cours Nolivos
97100 BASSE-TERRE
Tél: 0590 80 56 51

■ DÉVELOPPEMENT SOCIAL/ POLITIQUE DE LA VILLE

Annexe Mairie
Rue Clovis RENAISSON
Rivière des Pères
97100 BASSE-TERRE
(Installation en cours)

↘ DIRECTION DÉVELOPPEMENT, GESTION DOMANIALE ET PATRIMONIALE, HABITAT, POLITIQUE DES RISQUES

■ SERVICE GESTION DOMANIALE ET PATRIMONIALE

Rue Clovis Renaison
Rivière des Pères
97100 BASSE-TERRE
Tél: 0590 80 56 17
(numéro provisoire)

■ SERVICE PRÉVENTION DES RISQUES

Rue Clovis Renaison
Rivière des Pères
97100 BASSE-TERRE
Tél: 0590 80 56 17
(numéro provisoire)

■ SERVICE HABITAT ATTRACTIVITÉ

Rue Clovis Renaison
Rivière des Pères
97100 BASSE-TERRE
Tél: 0590 80 56 17
(numéro provisoire)

■ CELLULE RÉGULARISATION FONCIÈRE – SUIVI RECOUVREMENT DES RECETTES

Rue Clovis Renaison
Rivière des Pères
97100 BASSE-TERRE
Tél: 0590 80 56 17
(numéro provisoire)

↘ DIRECTION INFRASTRUCTURES, DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

■ DÉPARTEMENT DES INTERVENTIONS TECHNIQUES (DIT)

Centre technique municipal
Desmarais
97100 BASSE-TERRE
Tel: 0590 81 24 05

■ SERVICE URBANISME

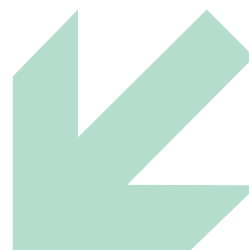
Hôtel de ville
Rue du Cours Nolivos
97100 BASSE-TERRE
Tél: 0590 80 56

■ SERVICE STATIONNEMENT

Auditorium - Rez-de-chaussée
Rue du Cours Nolivos
97100 BASSE-TERRE
Tél: 0590 80 56 91

■ SERVICE ACHAT/ MARCHÉS PUBLICS

Auditorium - Rez-de-chaussée
Rue du Cours Nolivos
97100 BASSE-TERRE
Tél: 0590 80 56 01 /
0590 80 56 76 / 0590 80 56 83



↘ LA VILLE DE BASSE-TERRE EN UN CLIC

Notre site Internet: www.ville-basseterre.fr

Notre compte Facebook: www.facebook.com/mairiedebasseterre/



Grands projets

Le programme « Action Cœur de Ville » :

un nouveau souffle pour le centre de Basse-Terre



La maison Coquille

La ville de Basse-Terre est l'une des trois villes guadeloupéennes retenues pour intégrer le programme « Action Cœur de Ville ».

La ville de Basse-Terre est l'une des trois villes guadeloupéennes retenues pour intégrer le programme « Action Cœur de Ville ». Lancé en 2018, le dispositif national « Action Cœur de Ville » a pour objectif de revitaliser les cœurs de villes en incitant les acteurs du logement, du commerce et de l'urbanisme à réinvestir les centres-villes, et à favoriser le maintien ou l'implantation d'activités en cœur de ville.

En dépit des difficultés engendrées par la crise sanitaire, la Ville de Basse-Terre a lancé dès 2020 diverses actions telles que la validation dans une version modifiée de la réhabilitation de la Maison Liensol. Ce projet, dont le coût avoisine 2 Millions d'euros dans sa nouvelle version, sera presque entièrement financé par les partenaires de la municipalité (Europe, Etat, Région, Fondation du Patrimoine). Cette bâtisse d'exception devrait à terme

accueillir un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (à l'étage), dont l'objectif est d'informer et de sensibiliser les visiteurs à l'architecture et au patrimoine de la ville. Ce sera également un lieu d'expositions permanente et temporaire. Par ailleurs, un appel à projet pour l'exploitation du rez-de-chaussée sera lancé courant 2022, afin d'y accueillir un espace de restauration et de ventes de produits artisanaux. La Maison Liensol contribuera ainsi à attirer les visiteurs en centre-ville, notamment lors de manifestations culturelles.

La rue de la République, principal axe commercial du centre-ville, fera également l'objet d'une attention particulière : de nouveaux aménagements permettront la refonte de la politique de stationnement, la facilitation de la circulation des piétons et des cyclistes, un meilleur accès aux sites patrimoniaux et la mise en

valeur de cette artère commerciale. L'année 2022 verra plusieurs autres opérations démarrer. La réhabilitation de la Maison Coquille, futur établissement touristique, dont l'activité principale concernera l'hébergement hôtelier haut de gamme et d'autres activités (restauration, salon de thé, réceptions, etc.), débutera au premier semestre.

En matière d'habitat, un certain nombre de projets privés (réhabilitation de logements locatifs) ont obtenu l'accord de financement de l'organisme Action Logement, partenaire incontournable du programme Action Cœur de Ville.

Le dispositif « Action Cœur de Ville », récemment prolongé sur décision du Premier Ministre, jusqu'en 2026, permettra à la ville de Basse-Terre de mettre en œuvre les actions prévues au contrat dans les meilleures conditions possibles.

■ UN AXE FORT SUR L'HABITAT

Les difficultés économiques croissantes du centre-ville et de ses habitants, ainsi que la dégradation du parc de logements justifient la mise en place d'une étude pré-opérationnelle d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU). Cette étude OPAH-RU permettra dans un premier temps d'identifier précisément les immeubles insalubres, inoccupés ou vétustes et les friches urbaines, puis de proposer des aides à la réhabilitation.

Le cabinet d'étude retenu mènera l'étude dans l'objectif d'obtenir des informations précises sur :

- Les biens vacants : caractéristiques, projets des propriétaires, freins, attentes ...
- Le cadre de vie et la qualité de vie en centre-ville à l'échelle du quartier,
- Les attentes des habitants du centre-ville.

L'étude devrait débuter à la fin du premier trimestre 2022, sera financée par l'Agence Nationale de l'Habitat et la Banque des Territoires, et durera approximativement huit mois.



Maison Liensol

Cette étude associera les habitants, les usagers et les partenaires dans les actions de communication, de concertation et de co-construction du projet visant à favoriser les conditions d'accueil et de vie de la population.

■ LA CONCERTATION AU CŒUR DE L'ACTION

La Ville de Basse-Terre tient à inscrire ses projets de développement du territoire dans une démarche de concertation avec tous les acteurs de sa vie économique. L'équipe municipale a ainsi souhaité, dans le cadre de l'étude sur le stationnement et les mobilités financée par la Banque des Territoires, et réalisée par le cabinet Explain Sareco, informer les commerçants et les usagers des futurs changements en termes de circulation. Les questions liées au stationnement et à la circulation ont donc été au centre de trois rencontres. Les premières pistes d'action consistent à :

- Limiter la circulation en centre-ville via l'autopont en incitant à emprunter une déviation
- Dédier des places de stationnement aux visiteurs pour que la ville puisse les accueillir dans de bonnes conditions
- Créer de nouvelles places de parkings aux entrées de ville,

permettant ainsi de réduire la circulation en centre-ville et de faciliter la circulation dans les petites rues

- Faciliter la circulation des piétons entre parkings et rues commerçantes et leur permettre d'accéder aux commerces de façon simple et sûre depuis le parking
- Inciter les usagers à stationner dans les parkings grâce à des tarifs attractifs

Les commerçants ont été

invités à exposer leur point de vue, notamment concernant l'aménagement de la Rue de la République.

La cheffe de projet, dont la mission est de conduire et de coordonner les initiatives inscrites dans le programme Action Cœur de Ville, a pris ses fonctions le 1er octobre 2021. Ce poste est financé à 75% par l'Agence Nationale de l'Habitat et la Banque des Territoires pour 3 ans.



Réunion de concertation, octobre 2021



Grands projets

La Convention Territoriale Globale : un partenariat au service des familles

La ville de Basse-Terre et la Caisse d'Allocations Familiales de Guadeloupe ont signé une Convention Territoriale Globale (CTG) le 20 juillet 2021.



Marc Houël, président du conseil d'administration de la CAF de Guadeloupe, André Atallah, maire de Basse-Terre, Patrick Divad, directeur de la CAF de Guadeloupe, Signature de la CTG, juillet 2021

Cette convention constitue la base d'un partenariat qui se déclinera, pour la période 2021-2024, en 67 actions visant à :

- Favoriser l'intégration sociale des habitants dans leur environnement
- Garantir l'accès aux droits pour tous
- Développer et optimiser des équipements et des services aux familles pour renforcer l'attractivité du territoire

■ CHAMPS D'APPLICATION

La CTG couvre l'ensemble des champs d'action partagés :

l'information des familles, l'accessibilité des services mais aussi la promotion de l'égalité des chances pour tous les enfants et la participation citoyenne des habitants.

■ MÉTHODOLOGIE ET OBJECTIFS

La CTG est le résultat de plusieurs semaines de travail et d'échanges entre la Caisse d'allocations familiales de la Guadeloupe et la Ville de Basse-Terre. Cette convention offrira désormais un cadre politique global de référence à leurs actions. Elle s'appuie

sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté. Les deux institutions ont ainsi formulé un projet social de territoire fondé sur la participation de différents acteurs : partenaires associatifs, institutionnels, habitants, élus, entreprises. En mobilisant l'ensemble des ressources du territoire, la CTG renforce les coopérations et contribue à une plus grande efficacité et complémentarité des interventions.

Basse-Terre sur la voie de la bonne gestion financière

Le maire de Basse-Terre, le préfet de région et le directeur régional adjoint des finances publiques de la Guadeloupe ont signé le 1^{er} Contrat de Redressement en Outre-Mer (COROM) de Guadeloupe le 22 juillet 2021



Stéphane HAMON, directeur adjoint de la Direction régionale des finances publiques, Alexandre Rochatte, préfet de Guadeloupe et André Atallah, maire de Basse-Terre, signature du COROM.

Le COROM est un dispositif mis en place par l'État pour accompagner sur le long terme des communes volontaires, en échange d'engagements leur permettant de revenir à une meilleure santé financière.

La ville de Basse-Terre a été sélectionnée à la suite d'un appel à projet lancé en 2020 en raison des difficultés financières qu'elle a connu par le passé. Elle bénéficiera désormais d'un accompagnement financier, technique et humain qui lui permettra de redresser ses finances et de diminuer ses dettes envers ses fournisseurs.

Si la commune bénéficie d'un important soutien de l'Etat, **elle conserve néanmoins la maîtrise de ses finances** et décide de ses choix stratégiques sur la base d'un

diagnostic qu'elle a réalisé. **Elle reste maîtresse de l'exécution des engagements pris.**

Ce soutien de l'État s'articule autour de trois éléments forts :

- Une subvention exceptionnelle de 840 000 € versée chaque année pendant 3 ans au budget de la commune, qui permettra notamment de payer les dettes de la municipalité envers ses fournisseurs. L'enveloppe allouée par la préfecture en 2021 sera majorée de 210 000 €, portant à 1,05 millions d'euros le total versé à la Ville de Basse-Terre. Cette contribution de l'Etat accompagnera les efforts déployés par l'équipe municipale pour rembourser la dette de 9,6 M€ contractée auprès de 285 créanciers au cours des mandats

précédents.

- Un aménagement du remboursement de la dette en capital sur 3 ans
- Un Assistant Technique rémunéré par l'Agence Française de Développement sur 3 ans afin de soutenir la ville de Basse-Terre dans sa démarche et de mesurer les efforts entrepris. Cet assistant a pris ses fonctions le 3 novembre 2021 et est affecté à temps plein à la ville de Basse-Terre.

Ces aides financières et humaines doivent contribuer à la modernisation du fonctionnement de l'administration et permettre d'apurer progressivement les dettes contractées auprès des entreprises locales.

Éducation et Petite enfance

Unité autisme et Très Petite Section Maternelle : un accompagnement fort dès la petite enfance

La réunion du Conseil Municipal du 19 juillet 2021 a été l'occasion pour la majorité municipale de démontrer son engagement fort en faveur de la petite enfance. Deux mesures importantes ont été votées : l'implantation d'une unité d'enseignement maternelle autisme et la création d'une classe de Très Petite Section.

■ UNE AVANCÉE EN MATIÈRE DE PRISE EN CHARGE DE L'AUTISME

L'égalité des chances et le soutien aux familles constituent des priorités pour la nouvelle équipe municipale. Elle a donc souhaité implanter une unité d'enseignement maternelle autisme à l'école maternelle Chevalier Saint-Georges. Ce projet

est mené en partenariat avec l'ARS et l'Association pour l'Education Spécialisée et le Développement de Projets d'Actions Solidaires (AEDPS), organisme gestionnaire de l'Institut Médico-Educatif « Bélair » de Capesterre Belle-Eau. L'unité permettra de garantir la scolarisation à temps plein de 7 enfants de 3 à 6 ans atteints de troubles autistiques et d'autres troubles du développement. La municipalité s'engage, dans le cadre de ce projet, à mettre à disposition un Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) ainsi que les locaux accueillant la structure. L'ATSEM, dont la formation sera prise en charge par l'AEDPS, assurera l'accompagnement des élèves pendant le temps scolaire et pendant l'interclasse.

■ LA SCOLARISATION PRÉCOCE DES TOUS PETITS

La création d'une classe de Très Petite Section à l'école maternelle de Rivière des Pères est un autre axe fort de la politique de la ville de Basse-Terre en matière d'éducation. En effet, la scolarisation des enfants de moins de 3 ans dans les zones d'éducation prioritaire représente un aspect central de la refondation de l'école. C'est un puissant levier de réussite des élèves, notamment lorsqu'ils sont issus des milieux les moins favorisés, de familles non francophones ou éloignées de la culture scolaire.

Ce sera ainsi la deuxième unité de ce genre à être implantée à Basse-Terre après celle de Chevalier Saint-Georges.

Éducation et Petite enfance

Opération Un fruit au goûter :

au service de l'alimentation des plus jeunes

Découvrez l'opération Un fruit au goûter, une initiative qui prévoit la distribution de fruits frais et de produits laitiers dans les écoles maternelles et élémentaires de la Ville de Basse-Terre jusqu'en 2027.

M. Atallah, Maire de Basse-Terre, et son équipe municipale se sont rendus le mardi 18 mai 2021 à l'école primaire Gaston Michineau pour assister à la distribution de fruits frais dans le cadre de l'opération « Un fruit au goûter ». La municipalité, qui a lancé cette opération financée par le programme européen « Lait et Fruit à l'école » avec le support d'AgriMer (l'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer), se félicite de sa réussite. Le projet a été lancé en avril 2021 devrait se poursuivre jusqu'en 2027.

Cette initiative prévoit la distribution de fruits frais et de produits laitiers dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville et a 3 objectifs :

- Faire augmenter la consommation de fruits et légumes et de produits laitiers par les élèves ;
- Faire connaître aux élèves les filières et les produits agricoles ;
- Promouvoir des comportements alimentaires plus sains.

La distribution des goûters sera assortie pendant l'année d'une mesure éducative dispensée dans le cadre de l'enseignement. La distribution locale est assurée par la société DATEX.

Cette initiative s'inscrit dans la droite ligne des projets



« Sportons-nous bien dans nos quartiers » et « Santé-vous bien à Basse-Terre », qui visent notamment à soutenir la lutte contre l'obésité et les maladies cardiovasculaires tout en favorisant le lien social.

Pour le maire, il s'agit également de proposer aux agriculteurs guadeloupéens de nouveaux débouchés pour leur production. En effet, une extension de ce dispositif à d'autres territoires permettrait de soutenir la production locale par une demande accrue de produits du terroir et agro-transformés. Cela aiderait également à compenser les pertes engendrées par le ralentissement de la demande liée à la diminution de l'activité du secteur touristique.



Éducation et Petite enfance

Le nouveau visage de l'école maternelle

Laure Abel au Carmel

André ATALLAH, Maire de Basse-Terre, et son équipe municipale ont assisté le 25 juin 2021 au vernissage d'une fresque à l'école maternelle Laure Abel.

Jean-Pierre Fronton, agent de la collectivité et artiste, a accompagné l'équipe pédagogique et 34 écoliers dans la réalisation de ce projet pendant 5 mois. La fresque a fait office d'outil pédagogique et a permis aux artistes en herbe de travailler sur des thèmes tels que la famille et l'environnement.

Le maire, son adjoint en charge du projet, Pierre CARRIERE et Gladys LINON, conseillère municipale en charge des associations, ont assisté à la projection du making-off de la fresque.



Environnement et cadre de vie

La ville de Basse-Terre, partenaire privilégiée du Parc National de Guadeloupe



Maguy Lysimaque, conseillère municipale déléguée à la Conservation et à la revalorisation des bâtiments historiques pendant le nettoyage citoyen du pont de la rue Dugommier.

La ville de Basse-Terre s'engage pour la préservation de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie.

Depuis juillet 2020, plusieurs actions associant services municipaux, partenaires institutionnels, associations et citoyens ont eu pour objectifs la préservation de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie.

■ LA VILLE DE BASSE-TERRE, PARTENAIRE PRIVILÉGIÉE DU PARC NATIONAL

La Ville de Basse-Terre fait partie des 18 communes qui ont choisi d'adhérer à la charte du Parc national. Cette adhésion illustre l'engagement de la

municipalité en faveur de la protection de l'environnement et du développement du territoire. Elle fixe un cadre d'action pour l'amélioration du cadre de vie, pour un développement économique harmonieux du territoire et pour la préservation des patrimoines naturel, historique et culturel.

Sous l'impulsion de Maguy Lysimaque, conseillère municipale déléguée à la Conservation et à la revalorisation des bâtiments historiques et présidente de la Commission Environnement, le parc national de Guadeloupe a

notamment cofinancé en octobre 2021 une action de nettoyage citoyen. Le quartier du Carmel et, singulièrement, le pont de la rue Dugommier construit en 1780, ont été choisis en raison de la richesse de leur histoire. Il s'agissait entre autres de réduire la pollution de l'eau à proximité du pont de la rue Dugommier avec le soutien des associations L'Etoile du Carmel et Bâtir. La dimension participative de l'action a permis de sensibiliser le public aux enjeux environnementaux.



Environnement et cadre de vie

La brigade de l'environnement

un outil au service de l'amélioration du cadre de vie

La brigade de l'environnement de la ville de Basse-Terre, qui réunit des jeunes de 16 à 25 ans recrutés dans le cadre du Service Civique, est régulièrement mobilisée pour mener à bien des actions en faveur de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie. Engagés volontairement au service de l'intérêt général, ces jeunes recrutés pour 8 mois au sein de

la collectivité, encadrés et formés par les équipes municipales, ont notamment été sollicités pour assurer des démolitions d'habitations inoccupées. Dans une perspective de développement durable, la brigade de l'environnement a également assuré le tri et revalorisation des déchets générés par ces chantiers.



Démolition d'une maison inhabitée à la rue Daniel Beuperthuy



Démolition d'une maison inhabitée à la rue Daniel Beuperthuy



Environnement et cadre de vie

Bastè an nou bèl : des citoyens engagés

pour l'amélioration du cadre de vie



Nettoyage citoyen de l'impasse Cicéron

Citoyens bénévoles et associations engagées en faveur de l'environnement se sont réunis tous les dimanches des mois de juillet et août 2020 autour de l'opération Bastè an nou bèl à l'initiative de Gladys Linon, conseillère municipale délégué aux associations. L'occasion pour la nouvelle équipe municipale et pour les Basse-terriens, soutenus par leurs partenaires, de renouer du lien social au cœur des quartiers de la ville.



André Atallah, maire de Basse-Terre, les bénévoles de l'association Clean My Island et Miss Basse-Terre 2013, 2019 et 2020.

Environnement et cadre de vie

Lutte contre la prolifération des véhicules hors d'usage

La municipalité s'est engagée, sous l'impulsion de Jean-François Issa, conseiller municipal délégué à la sécurité, à la police, à la prévention et au Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, à enlever plus de 30 Véhicules Hors d'Usage (VHU) disséminés sur le territoire. La première opération de ce type, au cours de laquelle 9 véhicules ont été enlevés, a eu lieu le 15 octobre 2021.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La présence d'un véhicule hors d'usage sur la voie publique entraîne systématiquement une intervention des services municipaux. Si le propriétaire du véhicule est identifiable, le maire lui adresse un courrier et le propriétaire dispose alors d'un délai de 10 à 15 jours pour remettre son véhicule en état de circuler dans les conditions normales de sécurité ou pour le transférer dans un centre de VHU agréé. S'il n'y a pas de réponse dans le délai prévu, la Police Municipale initie une procédure d'enlèvement du véhicule et relève une infraction pour stationnement abusif.

Si le véhicule est sur la propriété privée de propriétaire, le maire adresse un courrier au maître



Frédéric Castarlenas, de la SNR de Calebassier, Jean-François Issa, conseiller municipal délégué à la sécurité, à la police, à la prévention et au Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et Nicolas Facorat, transporteur, pendant une intervention d'enlèvement de VHU.

des lieux, qui dispose alors d'un délai de 15 jours pour remettre son véhicule en état de circuler dans les conditions normales de sécurité ou pour le transférer dans un centre de VHU agréé. S'il n'y a pas de réponse dans le délai prévu, la Police Municipale initie une procédure d'enlèvement du véhicule.

Si vous souhaitez faire détruire un VHU, il suffit de :

1. Contacter l'un des 10 centres spécialisés de Guadeloupe.

La destruction d'un VHU complet est gratuite. Il suffit de contacter l'un des 10 centres spécialisés de Guadeloupe et d'en faire la demande. Si le véhicule est incomplet, le centre spécialisé peut facturer la destruction

2. Appeler un dépanneur de son choix et régler les frais de transport

Environnement et cadre de vie

Sensibilisation au tri sélectif et au compostage



En octobre 2021, plus de 260 kits de compostage ont été distribués aux administrés résidant à Basse-Terre et jouissant d'un jardin d'au moins 70 m² en ayant fait la demande. L'objectif: réduire le volume des déchets domestiques, produire un engrais naturel à domicile et limiter par conséquent l'usage des engrais chimiques.

Cette opération de sensibilisation au tri sélectif s'inscrivait dans le cadre d'un partenariat avec la Communauté Grand Sud Caraïbe. Elle était conduite par Maguy Lysimaque, conseillère municipale déléguée à la Conservation et à la revalorisation des bâtiments historiques et présidente de la Commission Environnement, et par Pierre Carrière, conseiller municipal délégué au Développement urbain, à l'aménagement du territoire et au logement.

Le C.C.A.S. est un établissement public présidé par le Maire et géré par un Conseil d'Administration composé de délégués élus du Conseil Municipal et de membres nommés par le Maire parmi des représentants d'associations ayant une activité sociale dans la commune.

LES ATTRIBUTIONS DU CCAS

Garant de la mise en œuvre de la politique d'action sociale sur le territoire, le CCAS exerce une multitude de missions définies par le code de l'action sociale et des familles.

Le C.C.A.S. porte assistance aux administrés les plus vulnérables de la commune, à savoir les enfants et familles en difficulté, les personnes en situation de précarité ou d'exclusion, les personnes en situation de handicap et les personnes âgées.

Il exerce sa mission en lien étroit avec les institutions publiques et des structures privées.

■ AIDE SOCIALE LÉGALE

Le CCAS participe à l'instruction des demandes d'aide sociale dont l'attribution revient à d'autres administrations (Etat ou Département) pour les prestations suivantes: aide-ménagère, garde de nuit, télé assistance, placement jeunes adultes handicapés, placement des personnes âgées en famille d'accueil ou en institution, allocation de Solidarité aux Personnes Âgées.

■ AIDE SOCIALE FACULTATIVE

Aides à la jeunesse:

Il attribue plusieurs aides destinés aux jeunes (Etudiants; Formation; Scolarité; Loisirs-Vacances et Séjour Pédagogique).

Aides et Action sociale:

Le CCAS attribue d'autres types d'aides dans les domaines

suivants: Vie et Santé; Amélioration de l'habitat; Lutte contre la précarité; la Télé assistance ou l'allocation temporaire.

Secours

Le centre délivre des aides d'urgence tel que le Secours Obsèques; le Secours Exceptionnel; le Secours Alimentaire et la distribution de produits d'hygiène.

■ L'AIDE SOCIALE EXTRA-LÉGALE

Le CCAS aide à la constitution de dossiers de demandes spécifiques avant transmission à l'organisme concerné pour les prestations suivantes:

Fonds de solidarité au logement FSL; Revenu de solidarité active RSA; Complémentaire Santé Solidaire (Ex CMU-C); Amélioration de l'habitat; Demande de logement; Demande de Retraite et actions thématiques.

■ L'ANIMATION SOCIALE

Le CCAS propose d'autres dispositifs:

- L'opération **S.O.S Michel Morin** permet la réalisation de petits travaux à domicile pour l'amélioration du cadre de vie des personnes âgées à faibles revenus.
- L'opération **JOUVENCE** a pour objectif de rompre l'isolement des personnes âgées. Ce dispositif offre des prestations liées au bien-être (sport,

culture, loisirs, esthétique, coiffure, soin de podologue), ou à la culture et inclut l'initiation informatique et la gratuité du transport.

- L'opération **ENKA** favorise le lien social et diminue l'isolement des personnes âgées avec la prestation du portage du repas, des visites à domicile pour la lecture, l'aide à la personne, jeux de stimulation cérébrale, l'accompagnement de déplacement, de démarches administratives et courses.
- Le dispositif de **RÉUSSITE ÉDUCATIVE** est intégré au contrat de ville et concerne les jeunes scolarisés de 2 à 16 ans issus des quartiers prioritaires. Il contribue au principe de l'égalité des chances par une prise en charge qui peut être individuelle ou collective.

LE SAVIEZ-VOUS?

Lors de l'attribution de ces aides sociales particulières, le C.C.A.S. doit veiller au respect de certaines règles. Les administrateurs et le personnel du CCAS sont soumis au strict respect du secret professionnel. Certains documents et renseignements ne peuvent être communiqués qu'aux personnes concernées et aux organismes sociaux impliqués dans le traitement des dossiers.

Cette année profondément marquée par une fragilisation des administrés les plus vulnérables a été l'occasion **pour le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de trouver sa place au centre des politiques sociales et solidaires.**

M. André ATALLAH, Maire-Président du CCAS, Mme Yanetti PAISLEY, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires sociales, à la Politique de la Ville et aux Solidarités Actives et les autres représentants du conseil municipal ont renforcé les partenariats et coordonné les actions sociales et solidaires.

L'ACTION DU CCAS 2020-2021 EN IMAGES

La Semaine Bleue est l'occasion de mettre les aînés à l'honneur. Le CCAS a rendu visite aux centenaires de la ville et a procédé à la distribution de kits Covid au profit des titulaires de la carte « Jouvence », qui bénéficient de prestations de transport et de bien-être.



Le CCAS a remis des ordinateurs à 30 élèves issus des quartiers prioritaires dans le cadre du Dispositif de Réussite Educative.



Le CCAS a procédé à la distribution de « Passeports Vacances » dans les quartiers relevant de la politique de la ville pour lutter contre le décrochage scolaire en maternelle, au collège et au lycée, dans le cadre du programme de réussite éducative.



L'opération «Un panier pour Noël» a été l'occasion pour le CCAS et son partenaire l'association MOON de procéder à la distribution de jouets et de victuailles au profit des familles les plus démunies. Le Pensionnat de Versailles, la CAF de Guadeloupe et l'association «Soleil D'Or» ont contribué à cette action solidaire.



Le CCAS et la Croix-Rouge se sont associés pour la collecte de dons destinés aux enfants défavorisés de la ville de Basse-Terre dans le cadre de l'animation des fêtes de fin d'année 2020 organisée par l'Union Economique du Sud Basse-Terre avec des commerçants.



Les bacheliers du programme de réussite éducative ont été récompensés. Les titulaires du Bac avec mention «Très Bien» issus des quartiers prioritaires ont été particulièrement félicités.



Sortie découverte de l'art urbain du centre-ville de Pointe-à-Pitre avec des familles basse-terriennes.



Le CCAS et ses partenaires, la coopérative agricole les Producteurs de Guadeloupe, les associations LBC Gwada Actif et Prestan's Kréole se sont associés pour organiser une distribution de bananes dans l'optique de tisser du lien social. Un clin d'œil à «Octobre Rose»: les bénévoles et élus portaient un nœud rose.



CONTACT

Vous souhaitez solliciter le soutien du CCAS pour vous ou l'un de vos proches ?

CCAS de Basse-Terre

9, rue Bébien - 97100 BASSE-TERRE

Horaires :

- Lundi, Mardi, Jeudi 7h30-12h30/13h30-17h00
- Mercredi, Vendredi 7h30-12h30

Tel : **05 90 32 36 74**

Pour en savoir plus, consultez le site Internet de la Ville de Basse-Terre : www.ville-basseterre.fr

Culture et Patrimoine

La Maison du Patrimoine,

culture et patrimoine au cœur de Basse-Terre

La Maison du patrimoine, ancienne Maison Buffon, est une structure municipale à vocation culturelle et patrimoniale.



Elle remplit des missions d'éducation populaire, participe à la sensibilisation des publics à l'art et à la culture et contribue à la diffusion de connaissances historiques et scientifiques auprès du grand public.

Depuis le mois d'août 2021, la Maison du patrimoine regroupe sur un même site:

- la cellule « animations culturelles et spectacle vivant », qui développe une programmation culturelle et artistique au cœur de la ville et de ses quartiers,
- la cellule « médiation culturelle et patrimoniale » qui assure l'animation sur le site et facilite ainsi l'accès à la culture.

La Maison du patrimoine propose, à travers les activités qu'elle développe, de valoriser les divers champs d'expression culturelle et artistique, les traditions populaires, les artisans et artisans d'art, l'actualité des artistes etc....Chaque trimestre, retrouvez:

- Des expositions temporaires: artistes, artisans d'art, artisans...
- Une Conférence-débat/ Projection de film par trimestre
- Une animation musicale par trimestre
- Une Soirée poétique / littéraire par semestre
- Des Cartes blanches ou résidences d'artistes
- Des ateliers de pratiques artistiques et culturelles en lien avec les activités et animations

D'autres actions sont menées en collaboration avec les autres services de la Ville de Basse-Terre et avec d'autres structures culturelles:

- Des animations artistiques en lien avec l'auditorium, l'Artchipel, et d'autres associations culturelles...
- Les journées européennes du patrimoine

En dépit des restrictions imposées par la crise sanitaire, la Maison du Patrimoine a pu, cette année encore, offrir à Basse-Terre des conférences et expositions de qualité. L'association Amazones Guadeloupe a proposé une conférence-débat intitulée « Le cancer...et après » et l'exposition « Blès by Amazones Guadeloupe » dans le cadre d'octobre rose en 2020. En juillet 2021, la Maison du Patrimoine a accueilli le Guadeloupe Poésie Festival pour une prestation poésie et musique exceptionnelle. Les mois d'octobre et de septembre ont mis à l'honneur les arts plastiques avec l'exposition « Coquillages et conques de lambi en poésie » proposée par Huguette Echard.

CONTACTEZ LA MAISON DU PATRIMOINE:

24, rue Paul Baudot - 97100 BASSE-TERRE
0590 80 88 70

Suivez l'actualité de la Maison du patrimoine:
www.ville-basseterre.fr



Exposition « Blès by Amazones Guadeloupe », 2020



Exposition « Basse-Terre, patrimoine d'une ville antillaise »



Culture et Patrimoine

À la (re)Découverte de Basse-Terre, ville d'art et d'histoire

La Ville de Basse-Terre a obtenu le label « Ville d'art et d'histoire » dès 1995.

Ce label, attribué par le ministère de la Culture, concerne les territoires qui s'engagent dans une démarche de reconnaissance, de conservation et de valorisation de leur paysage, de leur architecture et de leur patrimoine. Dans ce cadre, la Ville de Basse-Terre propose des activités permettant de mettre la culture et l'architecture à la portée de tous.

■ GROS PLAN SUR LES VISITES GUIDÉES

L'accueil des visiteurs et le tourisme culturel sont des axes majeurs de la convention « Ville d'art et d'histoire ». A ce titre, des visites guidées des quartiers historiques et des monuments remarquables sont organisées toute l'année en compagnie de guides conférenciers professionnels. Elles concernent autant les habitants que les touristes et croisiéristes. Les circuits sont variés et accessibles

au plus grand nombre. Ils durent entre 1h30 et 2h00.

■ DÉCOUVREZ OU RE-DÉCOUVREZ

• **Le fort Louis Delgrès**: haut-lieu de l'histoire de la Guadeloupe, berceau de la ville, du château de Charles Houël aux aménagements à la Vauban. En partenariat avec le Conseil Départemental et gratuitement, les mardis et dimanches, de 10 heures à 12 heures

• **Les visites générales** (sur rendez-vous, au choix et payantes):

- Le quartier du **Carmel**: son passé militaire et religieux, sa vocation administrative...
- Le quartier **Saint-François**: ses entrepôts, ses hôtels particuliers, la cathédrale...

• **Les visites thématiques** (au

choix): L'hôtel de ville et les toiles de Georges Rohner - Le patrimoine religieux - Les maisons remarquables - L'architecture liée à l'eau - Les bâtiments Ali Tur - L'architecture contemporaine - Les ouvrages d'art - L'art et l'architecture funéraires - Les places et lieux de mémoire à Basse-Terre ...et bien d'autres encore!

• Les déambulations nocturnes: visites animées organisées durant les périodes de fête

■ RÉSERVEZ VOTRE VISITE

Les réservations sont obligatoires pour toutes les visites. Depuis le début de la crise sanitaire, le nombre de visiteurs accueillis est limité à 10 personnes pour les sites en plein air comme le fort Louis Delgrès, et à 6 dans les lieux clos (églises, Trésor de l'évêché) afin de respecter les gestes barrières.

■ LES TARIFS

Tarifs individuels:

Adulte: 6 €

Enfant (3 - 14 ans): 3 €

Jeune (15-25 ans, étudiant, retraités): 4 €

Tarifs groupes (20 - 30 pax):

Adulte: 110 €

Jeunes: 60 €

■ RÉSERVER UNE VISITE

Adressez votre demande à l'adresse suivante:

vah.patrimoine.bt@gmail.com



Suzy Crâne, guide-conférencière, pendant une visite du Fort Delgrès.



ÉPICERIE FINE
PRODUITS LOCAUX
SPIRITUEUX

Lundi, Mardi,
Jeudi et Vendredi
de 9h à 18h
Mercredi et Samedi
de 9h à 14h

kalinasshop@gmail.com
epiceriefinekalinasshop
Kalinas Shop

> 06 90 906 968
> 05 90 607 674

Immeuble Le Globe - Morne à Vaches - 97100 BASSE TERRE



MENUISERIE ALUMINIUM
VITRERIE • MIROITERIE

Volets Anticyclones - Fenêtres
Portes - Volets roulants
Jalousies - Balcons - Stores
Portails - Clôtures
Baies coulissantes
Cabine de douche
Rénovation - Vente pièces détachées

75, rue Maurice Marie-Claire - 97100 Basse-Terre
Tél. 0690 38 40 19 - 0690 35 35 17
0590 81 13 09
Mail : ficalu@wanadoo.fr - www.ficalu.fr

**L'univers
des
Grillades**

0690 92 39 17

Lundi au vendredi 10h-14h30/16h30-21h30
Samedi 16h30-22h / Dimanche 10h30-14h30

NOTRE ENTREPRISE
s'associe à ses partenaires pour promouvoir

L'ÉCO-CITOYENNETÉ

Informier
Eduquer
Sensibiliser

Ensemble, agissons
pour la protection de
l'environnement et le
développement durable

Plus d'infos : www.ecologie.gouv.fr

Athlète Center
Chaussures - Textile de Sport




TISSAGE
100% NATUREL

Lundi au samedi
8h-18h

www.athlete-center.fr
AthleteCenter

0590 81 51 33

37, rue du Dr. Cabre 97100 BASSE-TERRE

Lepetto PARIS
DONNA CLARA
SERGIO TACCHINI
adidas
SKECHERS
LACOSTE PUMA
Lotto NIKE
VANS arena

Groupe
Média Plus
communication

**GRUPE
MÉDIA PLUS COMMUNICATION**
CRÉATEUR DE LIEN TERRITORIAL

CRÉATION - IMPRESSION
RÉGIE PUBLICITAIRE

Agendas de poche et de bureau
Bulletins municipaux
Plans de ville
Guides pratiques et touristiques
Magazines cantonaux
et intercommunaux
Mobilier urbain
Borne tactile
interactive



Z.I. Secteur C7 - Allée des Informaticiens - CS 30075
06705 Saint Laurent du Var Cedex
Tél. : 04 92 271 389 Fax : 04 93 312 147
E.mail : contact@mediapluscom.fr - Site : www.mediapluscom.fr

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification



une saison 2020-2021 hors du commun

L'Artchipel, dans le cadre de son programme « Territoire(s) en Culture, une saison singulière », s'est invité à l'auditorium Jérôme Cléry pour une saison 2020-2021 hors du commun. L'auditorium de Basse-Terre a eu le privilège d'accueillir plusieurs productions, dont Théâtre or not Théâtre, proposé par Eddie Arnell, le « Congo Jazz Band », un conte

musical et théâtral retraçant près d'un siècle de l'histoire du Congo, ou le concert de Jazz proposé par le trio NEC +, formé par Etienne Mbappé, Nicolas Viccaro, et Christophe Cravero, en novembre 2020.

L'auditorium a également accueilli, en juin 2021, une Fête de la Musique hors du commun, à l'initiative de Ludgi Geoffroy,

conseiller municipal délégué à la jeunesse et à l'animation. Les restrictions imposées par la crise sanitaire ont été l'occasion de développer un concept résolument moderne et de réunir plus de dix artistes de la scène urbaine guadeloupéenne pour un concert diffusé en direct sur la page Facebook de la ville de Basse-Terre.



Ovide Carando, danseur et comédien, Brigitte Rodes, adjointe au maire en charge de la culture, Eddy Arnell, metteur en scène, Alex Boyau, adjoint au maire chargé du protocole et de l'événementiel et Mario Laurence, comédien après la représentation magistrale de « théâtre or not théâtre ».



Brigitte Rodes, adjointe au maire en charge de la culture, Gérard Poumaroux, directeur de l'Artchipel, Etienne Mbappé, musicien, André Atallah, maire de Basse-Terre, Alex Boyau, adjoint au maire délégué au protocole et à l'événementiel après le concert de NEC +.

Santé-vous bien à Basse-Terre

La ville de Basse-Terre offre son soutien à l'Établissement Français du Sang

La santé est un enjeu central pour la nouvelle équipe municipale.

Parmi les actions impulsées par Harold Fariol, Conseiller Municipal en charge de la promotion de la santé dans le cadre du programme Santé-Vous bien à Basse-Terre, figure l'accueil régulier de l'équipe de l'Établissement Français du Sang. Nathalie Moulin Félicienne, Responsable de la Communication et du Marketing de l'Établissement français du sang Guadeloupe-Guyane, a accepté de nous en dire plus.

Pouvez-vous nous expliquer comment se déroule un don du sang ?

Le processus dure moins d'une heure: le donneur est accueilli par nos équipes et effectue un entretien préalable pour vérifier son état de santé et son aptitude à donner.

Le prélèvement dure entre 7 et 10 minutes puis une collation est offerte. Nous recommandons de ne pas venir à jeun et de bien s'hydrater avant et après le prélèvement.

Est-il possible de donner son sang pendant les périodes de restrictions sanitaires ?

Le don de sang a toujours été autorisé durant les périodes de confinement (aide aux personnes vulnérables sur l'attestation dérogatoire) car c'est un acte solidaire, citoyen et vital pour les malades qui en ont besoin.

Actuellement, le pass sanitaire n'est pas nécessaire pour donner son sang. Nous accueillons tous les donateurs (vaccinés ou non) dans le respect des gestes barrières.

Après une injection de vaccin anti-Covid 19, vous pouvez donner votre sang sans délai.

À quelles conditions peut-on devenir donneur ?

Il faut avoir entre 18 et 70 ans, ne pas être à jeun, peser 50 kg minimum, être muni d'une pièce d'identité avec photo pour un premier don. Vous pouvez évaluer votre aptitude au don sur dondesang.efs.sante.fr dans la rubrique « Puis-je donner mon sang ».

Combien d'opérations la ville de Basse-Terre a-t-elle menées en partenariat avec l'EFS ? Quel bilan faites-vous de ces opérations ?

Depuis le début de l'année, il y a eu une dizaine de collectes organisée devant la mairie de Basse-Terre et à la Gare routière, ce qui représente 155 dons de sang prélevés.

A Basse-Terre, moins de 2% de la population donne son sang. Nous lançons un appel à la population. Chaque don compte !

LE SAVIEZ-VOUS ?

La ville de Basse-Terre compte près de 6500 personnes en âge de donner.

CONTACT

Nathalie MOULIN FELICIANNE

Responsable de la Communication et du Marketing
Etablissement français du sang Guadeloupe-Guyane

Boulevard de l'hôpital - 97171 Pointe-à-Pitre

Tel. 0590 47 18 20 | Fax 0590 47 18 38

efs.sante.fr || dondesang.efs.sante.fr || EFS971



Le camion de l'EFS sur l'esplanade du port en octobre 2021.



Santé-vous bien à Basse-Terre

Besoin d'un dépistage COVID 19 ?

Optez pour le Labo itinérant



Le Labo itinérant sur l'esplanade du port.

La ville de Basse-Terre a eu le plaisir d'accueillir pour la première fois le 28 avril 2021 un centre de dépistage itinérant COVID 19 mis en place par l'ARS Guadeloupe en partenariat avec la Mutualité Française de Guadeloupe et la Croix-Rouge française.

Cette première campagne de dépistage fut un succès, avec 60 tests réalisés. L'opération est, depuis, renouvelée régulièrement.

Comment se faire dépister ?

Le dépistage concerne uniquement les plus de 11 ans. Les personnes qui souhaitent se faire dépister devront se munir d'une pièce d'identité, la carte vitale ou l'attestation de droits. Les personnes n'ayant pas de couverture sociale pourront toutefois accéder à cette opération de dépistage.

Comment être informé des prochains passages du Labo Itinérant ?

Suivez l'actualité du Labo Itinérant sur la page Facebook de l'ARS :
<https://www.facebook.com/arsguadeloupe/>

Soyez informé du prochain passage du Labo Itinérant sur le site Internet de la Ville de Basse-Terre :
<https://www.ville-basseterre.fr/>

La liste des lieux de dépistage est disponible en ligne ici :

<https://www.sante.fr/cf/centres-depistage-covid/departement-971-guadeloupe.html>

CONTACTEZ L'ARS

ARS Guadeloupe

Rue des Archives - 97113 Gourbeyre

Tel. 05 90 80 94 94



Santé-vous bien à Basse-Terre

La municipalité mobilisée contre le COVID-19

au centre de vaccination du Carmel

Le centre de vaccination de Basse-Terre, situé dans le quartier du Carmel (à proximité du Bowling) a ouvert ses portes le 2 février 2021 dans le cadre d'un partenariat entre la ville de Basse-Terre, l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Guadeloupe, la Croix-Rouge et le réseau de prévention et de soin de l'hypertension artérielle HTA Gwad.

Depuis son ouverture, il réalise environ 200 vaccinations hebdomadaires, grâce à l'engagement sans relâche des agents de la municipalité et des volontaires mobilisés.

Le 5 mai 2021, le maire de Basse-Terre a reçu le docteur Valérie Denux, directrice générale de l'ARS et Alexandre Rochatte, préfet de la région de Guadeloupe à l'ARS, pour une rencontre des personnels de santé des candidats à la vaccination.

Quelques semaines plus tard, le 11 août 2021, le maire a accueilli Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer, au centre de vaccination du Carmel. Le ministre était accompagné d'Alexandre Rochatte, Préfet de région, d'Ary Chalus, Président de la Région Guadeloupe, de Guy Losbar, Président du Conseil Départemental et de Valérie Denux, directrice générale de l'ARS. Le maire a tenu à saluer le travail d'Harold Farial, conseiller

municipal en charge de la santé et coordonnateur du centre de vaccination, des agents municipaux et des bénévoles de la Croix-Rouge mobilisés depuis le mois de février pour permettre à ceux qui le souhaitent d'être vaccinés. Au début du mois de novembre 2021, les équipes du centre de vaccination du Carmel avait administré plus de 7000 vaccins, y compris auprès des plus vulnérables, notamment dans les EPHAD.



André Atallah, maire de Basse-Terre et Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer, août 2021.



Guy Losbar, président du conseil départemental, Harold Farial, adjoint au maire délégué à la santé, Ary Chalus, président de la Région Guadeloupe, Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer et André Atallah, maire de Basse-Terre aux côtés de l'équipe du centre de vaccination.



André Atallah, maire de Basse-Terre, Alexandre Rochatte, préfet de Guadeloupe et Valérie Denux, directrice de l'ARS, mai 2021



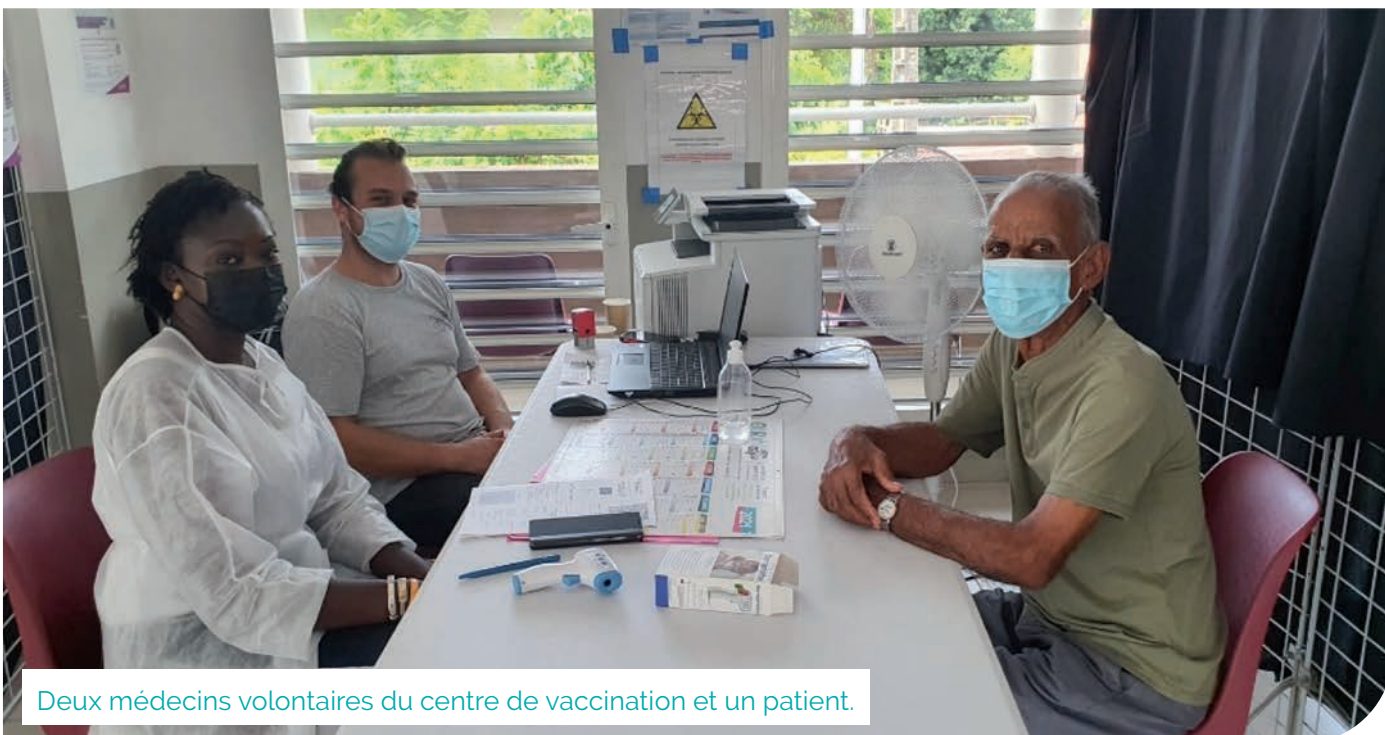
Une infirmière vaccine un patient au centre de vaccination du Carmel



NOTEZ BIEN !

Le centre de vaccination du Carmel vous reçoit tous les jours avec ou sans rendez-vous : les horaires de vaccination sont modulables en fonction de la demande. Les vaccinations à domicile sont possibles pour les patients les plus vulnérables.

Pour prendre rendez-vous, il suffit de composer le 0590 80 42 39 ou de consulter le site www.doctolib.fr pour choisir son créneau. Il est également possible de contacter par le CCAS de Basse-Terre au 0590 32 36 74 ou la plateforme RIPOSTE au 0590 99 14 74.



Deux médecins volontaires du centre de vaccination et un patient.



La parole à l'opposition



Aucune contribution de l'opposition n'a été transmise pour cette édition du magazine d'informations municipales, conformément à l'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales, prévoyant une rubrique d'expression pour les conseillers n'appartenant pas à la majorité et selon les dispositions de l'article 32 du règlement intérieur du conseil municipal de la Ville de Basse-Terre, quant à l'attribution d'un espace pour la minorité municipale.





RÉPONDRE AUX ENJEUX
DE L'ÉNERGIE DE DEMAIN

GUADELOUPE
Z.I. des Pères Blancs
97123 BAILLIF
getelec@gp.getelec.fr
Tél. : 0590 99 28 82

MARIE-GALANTE
Folle Anse
97112 GRAND BOURG
getelec@gp.getelec.fr
Tél. : 0590 97 10 03

SAINT-MARTIN
Rue Nana Clark - Agrément
97150 SAINT-MARTIN
getelec@gp.getelec.fr
Tél. : 0590 27 76 18

SAINT-BARTHÉLÉMY
Anse des Cayes
97133 SAINT-BARTHÉLÉMY
getelec@gp.getelec.fr
Tél. : 0590 87 53 17



Présente depuis 1956 en Guadeloupe, GETELEC Electricité accompagne ses clients dans la réalisation des projets de développement.

GETELEC Electricité est une entreprise d'ingénierie, de réalisation et de maintenance des infrastructures d'énergie.

L'entreprise propose des offres à forte valeur ajoutée pour :

- Les métiers de la lumière
- Le réseau électrique HT/BT
- Le mobilier urbain dynamique et les équipements de la route
- Les énergies renouvelables

Grâce à nos différentes implantations, nos équipes locales bénéficient d'un large rayon d'action pour porter nos offres sur l'ensemble de la Guadeloupe continentales, les îles proches (Marie-Galante, Les Saintes) ainsi que les îles du Nord (St-Martin, St-Barthélemy).

Bénéficiant d'une solide expérience dans nos métiers traditionnels, tournés vers l'avenir, nous proposons à nos clients des prestations de qualité.

Nous développons sans cesse nos offres et de nouveaux services (maintenance, gestion globale, contrat de partenariat), afin de répondre aux enjeux de l'énergie de demain !

Ce savoir-faire est porté et transmis au fil du temps par des hommes et des femmes de Guadeloupe au professionnalisme reconnu.

Aujourd'hui, GETELEC Electricité est présente dans toute la Caraïbe.

Nous soutenons de nombreux partenaires, associations culturelles et de quartier, clubs sportifs ou collectivités dans la mise en oeuvre de leurs projets, et participons également à la politique sociale menée en Guadeloupe en adhérant au projet global d'insertion des personnes en difficulté.

Franck STECHENKO
Directeur de GETELEC Electricité

www.getelec-guadeloupe.fr

Espace Funéraire
ARCA

Service Funéraire
24h/24

Rapatriement international des corps
Thanatopraxie
Prévoyance obsèques

0590 81 72 35 Fax : 0590 81 75 82
0690 50 34 11 espacefuneraire.arca@wanadoo.fr

**Exploitation Agricole
de Café et d'épices**

Vente gros et particulier sur l'exploitation

PRODUCTEUR - TRANSFORMATEUR
Etienne Crane - Tél. : 0690 48 76 62
Campry - 97123 - Baillif - GUADELOUPE

ASSUR Plus
L'assurance à petit Prix

- Auto - Moto - Bateau
- Habitation
- Complémentaire maladie
- Multirisque Professionnelle
- RC Professionnelle
- Assurance vie
- Décès - Épargne
- Assurance Voyage
- Assurance de prêt bancaire
- Dommages ouvrage
- RC Décennale

58, Zone de Calebassier - 97100 BASSE-TERRE
Tél.: 0590 99 75 10 - Fax : 0590 99 75 11 - basseterre@assurplus.fr
2601, Résidence les Aloès Dugazon - 97139 LES ABYMES
Tél.: 0590 47 33 17 - Fax : 0590 47 33 18 - abymes@assurplus.fr

Espace Beauté

La Coiffure par la Coupe ...

© 0590 81 36 97
50, rue du Père Labat
97100 BASSE-TERRE



L'ATELIER DU BLÉ

PAINS
SANS AJOUT
DE MATIÈRE
GRASSE

BOULANGERIE-PÂTISSERIE-CHOCOLATERIE

285 AV PAUL LACAVE - PETIT-PARIS - 97100 BASSE-TERRE



PAINS SPÉCIAUX

Charbon, curcuma
seigle, céréales,
complet, pruneau,
raisin, noix, figue...

SNACKING

Salade verte,
quinoa, morue
poulet curry
thon, végan etc...

HAMBURGER

à base de
pains spéciaux

GÂTEAUX ALLÉGÉS EN SUCRE

Feuillantines,
mousse, forêt noire,
mont blanc ,
3 chocolat, flan nature,
rocher coco , macaron...

f L'atelier du blé ✉ latelierduble ☎ 0590 81 03 71

100%
Artisanale

Pains
Spéciaux

Douceurs
sucrées

Les
Snackings